

Autisme

De la formation à la transformation

“Il est essentiel pour les professionnels comme pour les familles de savoir que l'autisme est un trouble neuro-développemental, de connaître les différents modes de communication adaptés, d'identifier et de prévenir les situations de crise”. De cette conviction, les auteurs du troisième plan autisme dévoilé au printemps 2013 tirent une conclusion : “La formation constitue un levier fondamental pour améliorer l'accompagnement des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement”. Focus sur les enjeux. PAR EMMANUELLE VIGAN

En France, un nouveau-né sur 150 serait atteint d'autisme ou de troubles envahissants du développement (TED)⁽¹⁾. Un handicap qui a longtemps été l'objet d'une vive polémique entre les tenants d'approches totalement divergentes – interventions fondées sur les approches psychanalytiques contre programmes d'intervention à référence éducative, comportementale ou développementale⁽²⁾. Mais en 2010, la Haute autorité de santé publie un état complet des connaissances, et en 2012, avec l'Anesm, une recommandation de bonnes pratiques professionnelles tranche en faveur d'interventions personnalisées, globales et coordonnées, fondées sur une approche éducative, comportementale et développementale⁽³⁾. Depuis, on constate pourtant un flottement dans les pratiques des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) qui peinent à prendre en compte les travaux récents. Cela vaut aussi bien pour les structures généralistes que pour les structures spécialisées dans la prise en charge de l'autisme, “confrontées à la difficulté de recruter



du personnel ayant une connaissance de ce handicap, en raison d'une formation initiale insuffisante”, souligne Olivier Delecourt, directeur d'une association gestionnaire d'un foyer d'accueil médicalisé et d'un Esat pour adultes avec TED dans le Nord.

Ouvrir le champ des possibles

Si le nouveau plan autisme prévoit de s'attaquer au chantier de la formation initiale (4), il mise en parallèle sur le déploiement d'un large plan d'action national de formation

continue qui devrait bénéficier à 5 000 professionnels sociaux et médico-sociaux d'ici 2017. Ce, avec le soutien financier de la CNSA qui y consacrera près de 3 millions d'euros sur la durée du plan, grâce à des partenariats renforcés avec les organismes financeurs de la formation professionnelle (Unifaf, ANFH, Uniformation, CNFPT). Côté associatif, près de 200 professionnels ont déjà participé aux premières sessions de formation financées par Unifaf. L'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la branche sanitaire, sociale et

Les aidants familiaux aussi

“Être attentif à la place des familles dans le dispositif et à leurs difficultés est indissociable de la réflexion sur l’amélioration de l’accompagnement des personnes”, estime Olivier Masson, président de l’Association nationale des centres ressources autisme (ANCRA). Son association s’est vue confier le pilotage du déploiement de formations spécifiques. Mais, “rien ne se fait, insiste-t-il, sans un partenariat étroit avec les associations de familles” associées au niveau national au comité de pilotage et au comité technique chargés du suivi de l’action, tout comme elles le seront sur le terrain auprès des CRA chargés de l’organisation des formations. Au programme, des formations généralistes pour sortir les aidants de leur isolement, leur permettre d’acquérir des repères et outils et de se familiariser avec les dispositifs d’aide, mais aussi des formations plus ciblées comme l’intervention auprès d’un tout petit ou d’un adolescent. Début des sessions au premier trimestre 2014 dans au moins six régions avec un objectif minimal d’une soixantaine d’aidants concernés par région. La CNSA finance le dispositif à hauteur de plus d’1 million d’euros.

Contact : 03 20 60 62 59 et www.autismes.fr

médico-sociale privée à but non lucratif espère en atteindre 800 d’ici fin 2013. L’objectif est de permettre aux professionnels de questionner leurs pratiques grâce à une meilleure connaissance de ces troubles, des méthodes d’évaluation et d’accompagnement... En bref, “ouvrir le champ des possibles en termes de modes de prise en charge pour qu’ils puissent mettre en œuvre des interventions adaptées à la singularité de chaque usager”, résume Estelle Bacher-Chauvin, directrice recherches, études et développement de l’OPCA.

Conduire le changement

Pour autant, sans culture partagée entre les équipes d’accompagnement et d’encadrement, point de salut, résume Céline Poulet, directrice générale adjointe chargée des priorités de santé et des négociations collectives à la Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées (Fegapei), et administratrice d’Unifaf. “Aussi, cette action s’adresse-t-elle non seule-

ment aux équipes éducatives, médicales et paramédicales, mais également aux équipes de direction, dans une perspective de management et de conduite de changement afin de favoriser une prise de conscience de ce qu’impliquent ces nouvelles formes d’accompagnement en termes de projet associatif”, précise-t-elle. Objectif: “Avoir la même compréhension, à tous les niveaux, des moyens à mettre en œuvre et partager à partir de ces méthodes sur ce qui est faisable ou non, en termes d’aménagement des locaux, d’organisation du travail...”, poursuit-elle. “Cette formation combinée permet de désacraliser le discours que nous tenons habituellement sur les difficultés rencontrées”, précise Olivier Delecourt qui a lui-même participé à une session avec un de ses chefs de service et quatre de ses salariés. Par ailleurs, ajoute-t-il, “chaque session étant organisée à l’échelle régionale avec sept structures, cela permet d’échanger sur les pratiques des autres et les moyens qu’ils développent”. Ce qui fait dire à Estelle Bacher-Chauvin: “Certes, on ne sort pas de la formation en maîtrisant les méthodes ABA ou Teacch, mais elle favorise le décloisonnement et la mise en place de réseaux de partenaires sur les territoires”. Sans compter que “le financement apporté par Unifaf sur ses fonds mutualisés et le soutien apporté par la CNSA évitent de grever le plan de formation propre des structures”, se réjouit Olivier Delecourt, reconnaissant avoir ainsi pu mieux accompagner ses salariés les plus motivés. ■

(1) *Autisme et autres troubles envahissants du développement – État des connaissances hors mécanismes physiopathologiques, psychopathologiques et recherche fondamentale. HAS - janvier 2010.*

(2) *Parmi ces approches éducatives, comportementales et développementales, citons les méthodes ABA et Teacch.*

(3) *Disponible sur: www.has-sante.fr ou www.anesm.sante.gouv.fr*
 (4) *Il prévoit notamment la mise en place d’un partenariat entre l’Unafaf, le réseau national des établissements de formation et de recherche en intervention sociale, et l’Ancra.*

ACTUALITÉ

CIH : nouvelle feuille de route pour la CNSA

Le 25 septembre avait lieu le premier Comité interministériel du handicap. Plusieurs décisions concernent directement la CNSA, comme la formation des aidants familiaux, le renforcement de la coopération entre le milieu ordinaire de l’éducation et le secteur médico-social, ou l’amélioration du service rendu par les MDPH (simplification des procédures, harmonisation des processus d’évaluation). À noter aussi l’accent mis sur l’accompagnement des agences régionales de santé (ARS) et conseils généraux dans la repositionnement de l’offre médico-sociale ou encore l’amélioration de la connaissance des personnes et de leurs besoins.

Infos : www.social-sante.gouv.fr

MAIA : formation à l’EHESP

S’est tenue mi-septembre la première formation à la prise de poste en MAIA, organisée par l’École des hautes études en santé publique, avec le soutien de l’équipe projet nationale MAIA de la CNSA, qui jusqu’ici l’assurait seule. Objectif: donner aux pilotes et porteurs MAIA ou aux référents ARS les outils nécessaires à la mise en œuvre de ce dispositif. Plus d’une cinquantaine de participants ont pu approfondir la méthode MAIA (guichet intégré, coresponsabilité, gestion de cas...) notamment destinée à rendre plus lisible l’offre de services et de soins pour les personnes âgées en perte d’autonomie et destiné à mieux les accompagner dans leur parcours de vie en favorisant l’intégration des services d’aides et de soins du territoire.

SCOLARISATION : avancer ensemble

Le 23 septembre, la CNSA et l’Éducation nationale organisaient un séminaire pour faire le point sur l’évolution de la scolarisation des élèves handicapés. Cadres de l’Éducation nationale, inspecteurs du premier degré, conseillers techniques chargés de l’adaptation scolaire et directeurs de MDPH ont ainsi pu échanger sur les grands chantiers à venir en matière de scolarisation des enfants handicapés: l’implantation des unités d’enseignement dans les établissements scolaires, l’utilisation du GEVA Sco (voir JAS n° 178 p. 34), ou encore l’accompagnement des situations complexes.

CONTACTS

Unifaf : 01 49 68 10 01 et www.unifaf.fr,
 rubrique “Nos formations collectives”
 Fegapei : 01 43 12 19 18